

PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Apprendre à jardiner autrement

Les jardiniers amateurs vont devoir revoir leurs pratiques : en 2022 au plus tard, de nombreux produits phytosanitaires seront interdits. Sans attendre, il est déjà possible de choisir des produits moins toxiques pour la santé et l'environnement, et même, d'apprendre à s'en passer.

La loi du 6 février 2014 ne comporte que quatre articles et elle va droit au but : elle interdit les produits phytosanitaires non professionnels à partir de 2022. Une véritable révolution en perspective pour les jardiniers amateurs qui utilisent aujourd'hui largement désherbants, insecticides, anti-limaces...

UNE LISTE OFFICIELLE ATTENDUE

D'ici 2022, les fabricants vont devoir trouver d'autres principes actifs. Car l'interdiction ne sera pas totale. La loi prévoit des exceptions pour trois catégories de produits. L'une existe déjà, c'est celle des produits « *autorisés en agriculture biologique* ». Ils sont en général à base de substances naturelles. Les deux autres catégories doivent encore être précisées. La première est celle des produits de biocontrôle. Quèsaco ? Les produits de biocontrôle se répartissent en quatre familles. Il y a les macro-organismes auxiliaires, autrement dit les petites bêtes susceptibles d'aider à protéger les plantes, comme la coccinelle. Il y a aussi les micro-organismes, c'est-à-dire des champignons, bactéries ou virus. La troisième famille est celle des médiateurs chimiques, comme les phéromones qui piègent les insectes ravageurs. La dernière, enfin, est celle des « *substances naturelles* ».

Si les familles sont connues, la liste officielle des produits de biocontrôle n'est pas encore établie. On peut alors s'étonner de trouver la mention « *biocontrôle* » déjà accolée sur une

publicité pour le désherbant Finalsan Ultima de Neudorff. Il contient de l'acide pélargonique, présent naturellement dans les géraniums. La marque explique qu'il figure sur une liste de produits de biocontrôle établie fin 2013 et consultable sur le site du ministère de l'Agriculture. Certes, et elle servira sans doute de base. Mais il ne s'agit pas encore de la liste définitive. D'après les informations que nous avons pu obtenir, un groupe de travail doit se réunir à partir de ce mois-ci pour accoucher d'une version en juin.

VERS LE "ZÉRO PHYTO" ?

La loi de février 2014 fait une dernière exception pour les « *produits qualifiés à faible risque* ». Là encore, on attend d'en savoir plus. Mais il pourrait s'agir de produits de synthèse, et certains défenseurs de l'environnement redoutent que les anti-limaces au métaldéhyde, ou les désherbants au glyphosate comme le Roundup, en fassent partie.

On le voit, les fabricants vont pouvoir s'engouffrer dans de nombreuses brèches. La loi de février 2014 devrait néanmoins faire bouger le marché et l'orienter vers plus de produits naturels. Notre dossier vise à faciliter le choix des jardiniers amateurs. Sans oublier qu'il est aussi possible de se passer de pesticides et de recourir à d'autres méthodes de jardinage. De nombreuses villes ont commencé à le faire et leur exemple montre que le "zéro phyto" est possible, même si, bien sûr, les fabricants soutiennent le contraire. ||



Notre étude

- Nous avons étudié 44 produits phytosanitaires pour le jardin. Nous avons retenu des produits destinés aux particuliers, aussi bien de marques nationales que de grands distributeurs ou de jardinerie. Presque toutes les familles incluent des produits autorisés en agriculture biologique.
- Nous avons choisi des produits plutôt polyvalents. Par exemple, des désherbants non spécifiques, alors qu'il en existe pour le gazon, la terrasse... Pour les insecticides et les fongicides, nous avons privilégié ceux qui revendiquent une action sur les cultures florales et les rosiers.
- Nous avons examiné la composition des produits et leur classement en matière de toxicité pour l'homme et pour l'environnement. Nous avons évalué la qualité de leur étiquetage (mises en garde, pictogrammes, conseils d'utilisation, allégations...). Nous avons également accordé de l'importance à l'emballage, plus ou moins protecteur et plus ou moins facile à utiliser.

Des produits et des doses adaptés à chaque cas

Si vous choisissez d'utiliser un produit phytosanitaire, il est important de ne pas faire n'importe quoi : trouver celui qui convient au problème, ne pas surdoser, et appliquer quand et comme il faut. Nous avons analysé en détail cinq familles de produits.

De l'herbe pousse entre les pavés de ma descente de garage, que puis-je faire ? Voilà la question que les enquêteurs de la Maison de la consommation et de l'environnement (MCE) de Rennes devaient poser dans des magasins distribuant des produits phytosanitaires. Les résultats ne sont pas brillants : 100 % des hyper et supermarchés préconisent un désherbant chimique ; idem dans une jardinerie sur deux. Relancés par l'enquêteur sur le risque de polluer l'eau en raison de la présence d'un caniveau en bas de la descente, la moitié des vendeurs en grandes surfaces alimentaires assurent qu'il n'y a aucun problème ! Dans la moitié des jardineries, les vendeurs se ravissent et proposent des solutions moins polluantes. L'enquête de la MCE date de 2011 et mériterait d'être actualisée. Car les conseils des vendeurs sont souvent essentiels pour les jardiniers amateurs. En l'occurrence, ils ont pris en compte l'herbe sans se soucier du contexte environnemental. Sur une surface imperméable

comme une descente pavée, le désherbant va se retrouver directement dans l'eau. Or il est bien spécifié sur les emballages du Roundup et autres désherbants chimiques à base de glyphosate : « *Ne pas traiter sur un terrain risquant un entraînement vers un point d'eau [...] en particulier si le terrain est en pente.* »

CHOISIR DES PRODUITS ADAPTÉS À CHAQUE PLANTE

Certains jardiniers amateurs ont tendance à penser que si c'est en vente, c'est qu'on peut l'utiliser. C'est faux : les produits sont autorisés pour des usages précis. Cela veut dire qu'ici, il faut tenir compte de la pente du garage et de la proximité du caniveau. Mais aussi que l'on n'applique pas n'importe quel produit sur n'importe quelle plante. Exemple : si un produit est autorisé pour les pucerons des arbres et arbustes d'ornement, il ne faut pas l'appliquer sur des cultures potagères. Il sera au mieux inefficace, au pire toxique pour les plantes ou le consommateur.

Il convient aussi de porter un diagnostic le plus précis possible sur l'origine du problème, et de trouver le produit qui sera à la fois adapté à la plante et à la maladie ou au ravageur. Notre étude nous conduit à déplorer des intitulés vagues et potentiellement déroutants. C'est le cas de nombreux produits qui se revendiquent « polyvalents », alors qu'ils ont en fait un spectre limité. Même l'étiquette ne renseigne pas toujours bien : le Solabiol Insect Choc dit lutter « *contre tous les insectes de la maison et de ses abords* », alors qu'il n'est homologué que pour les pucerons. Nous déplorons enfin que le caractère curatif ou préventif du traitement ne soit pas toujours évident.

RESPECTER LES QUANTITÉS PRESCRITES

Les produits sont proposés prêts à l'emploi ou à diluer. Ces derniers permettent de disposer de quantités plus importantes et

(Suite page 48)

BOUN
À SAVOIR

Il est temps de se passer de pesticides

Vous cherchez des conseils pour jardiner autrement ? Dans des livres, bien sûr. *Des auxiliaires dans mon jardin*, par exemple, publié par Terre vivante, indique « comment attirer, loger et nourrir les animaux qui jardinent avec nous ». Les conseils foisonnent aussi sur Internet. Nous nous en tiendrons à deux sites : jardiner-autrement.fr, animé par la Société nationale d'horticulture de France, et jardinaunaturel.org, de la Maison de la consommation et de l'environnement de Rennes. Signalons que cette dernière renouvellera, les 13 et 14 juin, l'opération Bienvenue dans mon jardin, qui permet, le temps d'un week-end, de partager des solutions.



Les insecticides : même les bio peuvent être toxiques

Pas facile de faire son choix parmi des insecticides, plutôt toxiques ou irritants. Même les bio ne sont pas tous sans danger. Et si vous vous mettiez plutôt au purin ?

Nous avons neuf insecticides polyvalents et quasiment pas une seule fois la même composition. Côté utilisateurs, il y a peu à craindre, avec une majorité de produits non classés toxiques et deux faiblement irritants (Capiscoll et Bayer Jardin).

→ **Côté environnement**, l'impact peut être plus lourd, et pas uniquement avec les produits de synthèse. Ainsi, dans notre échantillon, nous avons quatre produits à base de pyrèthres. Ils sont autorisés en agriculture biologique et ce sont des substances naturelles. Mais le Solabiol insectes choc, prêt à l'emploi, n'en est pas moins dangereux pour l'environnement. À l'opposé l'insecticide Truffaut, également prêt à l'emploi, est sans danger. On retiendra qu'il ne faut pas acheter les produits bio à l'aveugle et qu'ils peuvent être toxiques.

→ **Carrefour Éco planète, à base d'huile de vaseline**, n'est pas inintéressant, car il est sans

danger pour l'environnement. Nous avons toutefois du mal à le recommander en raison de son étiquette en caractères trop petits et de l'absence de bouchon sécurité enfants. Nous avons enfin trouvé une bouteille de purin d'orties de la marque DCM. On est encore dans le « sans danger », mais de l'avis des défenseurs de l'ortie, la seule recette qui a été autorisée par les pouvoirs publics n'est pas efficace. Dommage !

LES ALTERNATIVES La solution plus naturelle, vous l'aurez compris, est de faire soi-même son purin d'orties ou d'autres plantes. Mais il faut veiller à bien doser la préparation et l'application. Lorsqu'il s'agit de lutter contre

À PRIVILÉGIER
Truffaut | Insecticide polyvalent
Spray de 750 ml | 10,50 € *

les pucerons, les coccinelles sont aussi des alliés puissants. Attention toutefois : la MCE de Rennes signale que l'on a vendu beaucoup de coccinelles asiatiques, plus voraces que les nôtres, et dont la diffusion dans l'environnement ne va pas sans poser de problèmes.

* Tous les prix sont indicatifs.

Les désherbants : évitez le glyphosate

Les désherbants ne manquent pas, mais en dehors du glyphosate, le choix de produits est restreint.

Le glyphosate se trouve dans six des huit produits que nous avons achetés. Il n'est pas classé toxique pour l'homme, mais il l'est pour l'environnement. Les fabricants tentent pourtant de le faire oublier. Nous avons ainsi découvert que le désherbant Barclay ne mentionne pas sa toxicité pour l'environnement alors qu'il est en principe obligé de le faire. Monsanto, lui, continue à afficher « bonnes pratiques de désherbage ».

Il a pourtant été condamné

pour avoir présenté de manière trompeuse son Roundup comme inoffensif et biodégradable.

→ **Les deux autres produits de notre échantillon** sont à base d'acide acétique pour le Fertiligène, et d'acide pélargonique et d'hydrazide maléique pour le Neudorff. Les deux sont irritants pour la peau et les yeux. Ils sont donc à manipuler avec prudence. L'étiquette du Fertiligène indique aussi qu'il attaque le marbre ou les dalles. Les deux n'en sont pas moins à privilégier, car ils sont sans danger pour l'environnement.

LES ALTERNATIVES L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) suggère le sarcloir ou la binette, le paillage du sol, la tonte haute des gazons, des engrais verts dans le potager, ou encore l'eau bouillante sur les terrasses et allées.

À PRIVILÉGIER
Fertiligène Naturen
Désherbant polyvalent
Spray de 900 ml | 13 € *

À PRIVILÉGIER
Neudorff | Finalsan Ultima AF
Désherbant polyvalent
Spray de 750 ml | 14,95 € *

(Suite de la page 46)

donc de traiter des surfaces plus grandes. Ils ont aussi l'avantage de se conserver plus longtemps. Mais la dilution implique une manipulation à réaliser avec vigilance (port de gants, de lunettes...).

Outre les précautions à prendre, il convient de respecter rigoureusement les doses prescrites. Or c'est souvent là que le bât blesse. Les produits sont, la plupart du temps, très efficaces et des quantités infimes suffisent. Mais, au moment de la dilution, on trouve que « cela ne fait pas beaucoup », et l'on double, voire on triple la dose. Pour les produits à diluer, la présence d'un doseur facile à utiliser fera donc partie des critères essentiels à prendre en compte au moment de l'achat.

Les produits prêts à l'emploi n'ont pas ces

inconvénients. Il faudra donc les privilégier autant que possible. Le dosage est déjà fait, la toxicité du produit ne peut pas être aggravée. Le conditionnement en quantités plus petites inciterait également à en mettre moins. On limite enfin les manipulations, même s'il faut bien sûr rester attentif lors de l'application du produit. Le jardinier amateur doit aussi veiller à ne pas avoir la main lourde au moment de traiter, au risque de tuer des plantes que l'on veut soigner.

LIRE ATTENTIVEMENT LES RECOMMANDATIONS

« Éviter de traiter s'il y a un risque de pluie dans les six heures qui suivent l'application. » La recommandation figure sur les désherbants à base de glyphosate. Il faut éviter la pluie, mais aussi les heures

chaudes et les périodes ventées. Ces conseils valent pour tous les produits phytosanitaires et il convient de les respecter. Mais les étiquettes gagneraient à être plus faciles à lire. Une loupe s'impose pour déchiffrer les caractères minuscules figurant sur les emballages de plusieurs produits que nous avons achetés. C'est le cas, par exemple, de l'insecticide Carrefour Éco planète, ou de plusieurs fongicides (KB Polysoins, Bayer Jardin maladies rosiers et plantes ornementales ou BHS anti-maladies polyvalent). Autre constat troublant : les fabricants indiquent les surfaces de jardin qu'il est possible de traiter, mais elles peuvent être différentes d'un produit à l'autre, malgré des compositions similaires. Il reste d'importants progrès à faire en matière d'étiquetage.

Les anti-limaces : adoptez un hérisson

Dans notre échantillon, cinq anti-limaces sont à base de métaldéhyde et quatre à base de ferramol. Avantage à ce dernier, autorisé en agriculture bio. À moins que vous ne préfériez recueillir un hérisson ?

Les anti-limaces se présentent tous sous la forme de granulés prêts à l'emploi. Mais la composition des granulés n'est pas la même. Ils se divisent en deux catégories pour les produits que nous avons trouvés : ceux à base de métaldéhyde et ceux à base de ferramol (phosphate de fer). Aucun produit n'est toxique pour l'homme. On peut tout au plus souligner la présence dans les anti-limaces Algoflash et Masso Garden d'un ingrédient susceptible de provoquer des allergies (le R-p-Mentha 1,8-diène).

→ **Les neuf produits de notre échantillon sont, par ailleurs, tous classés non toxiques pour l'environnement.** Le ferramol semble toutefois l'être un peu moins que le métaldéhyde. Il est autorisé en agriculture biologique et il a notre préférence. Tous les produits sont conditionnés dans des boîtes en carton, sauf le produit Truffaut, qui est dans un bidon en plastique. Les boîtes peuvent se déchirer et l'absence de doseur ne facilite

pas la répartition du produit. Le flacon a l'avantage d'avoir un bec verseur et d'être refermable, d'où sa mise en avant.

LES ALTERNATIVES Les anti-limaces sont toxiques pour les petits animaux s'ils les mangent, et ils sont notamment fatals pour les hérissons. À la place, on peut essayer la bière, dont l'odeur est très attirante pour les gastéropodes et mollusques. Autres solutions à l'efficacité éprouvée : ramasser les limaces avec des gants après une bonne pluie ; ou encore recueillir un hérisson, qui se chargera des limaces à votre place.

À PRIVILÉGIER
Truffaut Anti-limaces
Bidon de 800 g, 9,95 €*.

